Nouméa, le 03 octobre 2023

Port Autonome de Nouvelle Calédonie
Capitainerie du Port de Nouméa

Tel : 20 50 05 – 716970
Mél : *capitainerie@noumeaport.nc*

AVIS AUX USAGERS n° 42-2023

Travaux Poste 8/ BÂBORD OBLIGATOIRE pour les navires au poste 7

Pour réduire les effets des filets d'eau des navires susceptibles d'impacter les travaux sous-marins du chantier du Poste 8, tous les navires, accostant le **poste 7** du Grand Quai :

doivent accoster **BÂBORD** à quai.

Cette mesure est rendue obligatoire à compter du **11 octobre 2023**

RAPPEL Les navires, en transit ou en approche du Grand Quai, doivent, à proximité du balisage, réduire leur vitesse à 5 noeuds

La plus grande prudence et une veille sur le canal 12 VHF sont demandées.

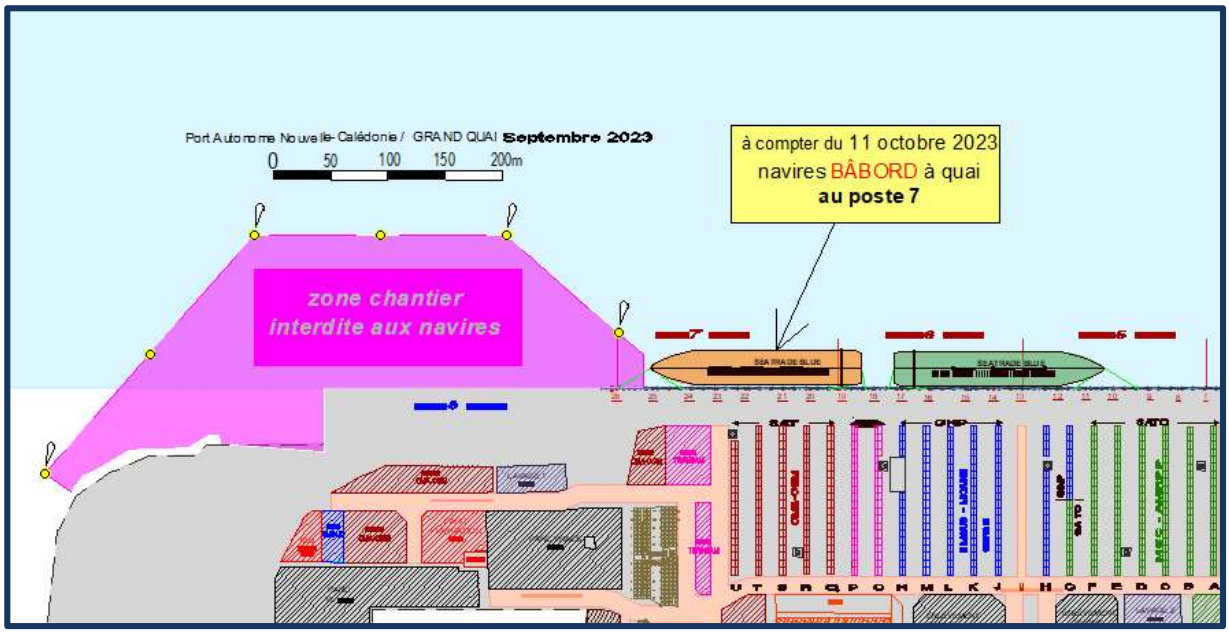

Nous vous remercions de votre compréhension et votre collaboration

La Capitainerie